

## **RAPPORT N° 339 DE SOS-TORTURE BURUNDI PUBLIE LE 11 JUIN 2022**

Le présent rapport de SOS-Torture Burundi couvre la période du 4 au 11 juin 2022 concernant les cas de violations des droits de l'homme au Burundi.

Au moins trois (3) personnes ont été assassinées au cours de cette période dans différentes localités du pays.

Le rapport déplore aussi le cas d'un (1) d'un militant du parti CNL (Congrès National pour la Liberté) qui a été arbitrairement arrêté par des Imbonerakure en province de Bujumbura.

### **1. Atteintes au droit à la vie**

- Dans la matinée du 4 juin 2022, le corps sans vie de Térence Nahimana, âgé de 60 ans, sentinelle à l'école Shekinah School, a été retrouvé à la même école sur la colline de Nyamugari, commune de Rusaka, en province de Mwaro (centre du Burundi). Selon des sources locales, son corps ne présentait aucun signe de violence. Les circonstances et les auteurs de sa mort ne sont pas encore identifiés.
- Dans la nuit de vendredi 10 juin 2022 vers 19 heures, un homme connu sous le nom de Pierre Ntahiro, âgé de plus de 70 ans, a été tué et décapité à coups de machette par des individus non identifiés sur la colline de Rutegama en commune et province de Gitega (centre du Burundi).

Selon des témoins de la découverte macabre, le corps de la victime a été retrouvé à une cinquantaine de mètres de son domicile. Le mobile et les auteurs du crime demeurent inconnus.

- Le 10 juin 2022, le corps sans vie d'une femme dénommée Aline Ngendahoruri, âgée de 45 ans, qui résidait au quartier de Gihwanya, au chef-lieu de la province de Rumonge (sud-ouest du Burundi), a été découvert tout près de la rivière Murembwe, sur la route nationale n° 3 dans la même province.

Selon des sources locales, Aline Ngendahoruri a été étranglée par des personnes non encore identifiées et avait disparu depuis mardi 7 juin 2022.

### 2. Atteintes au droit à la liberté : arrestations et détentions arbitraires

- Dans la nuit de vendredi 10 juin 2022 vers 19 heures, Samson Nyandwi, responsable du parti CNL sur la colline de Nyabunyegeri, zone de Rubirizi, commune de Mutimbuzi, en province de Bujumbura (ouest du Burundi), a été arbitrairement arrêté au niveau de la rivière Muzazi par des Imbonerakure dirigés par un certain Nduwimana.

Selon des témoins, au moment de son arrestation, Samson Nyandwi, qui exerce un métier de photographe, venait de la localité de Maramvya où il était allé pour remettre des photos à ses clients. Les mêmes sources précisent qu'après son arrestation, il a été conduit à la permanence du parti CNDD-FDD (Conseil National pour la Défense de la Démocratie-Force pour la Défense de la Démocratie) à Kirekura avant d'être récupéré par des policiers qui l'ont amené à leur position située dans la même localité. Samson Nyandwi a été conduit le lendemain matin au Quartier général du Service National de Renseignement (SNR) en mairie de Bujumbura par un agent de ce service connu sous le nom de Djuma Ramadan à bord d'une camionnette double cabine de type Hilux immatriculée A3077.

SOS-Torture/Burundi a été initiée dans l'objectif d'informer l'opinion nationale et internationale sur les violations graves des droits de l'homme en cours au Burundi à travers des rapports de monitoring notamment sur la torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées, les violences sexuelles et les exécutions sommaires.

Cette initiative d'informer sur les réalités du pays a fait suite au carnage d'une centaine de personnes tuées au cours de la journée du 11 décembre et celle du 12 décembre 2015 par des policiers et des militaires sous le prétexte de poursuivre des rebelles qui venaient d'attaquer des camps militaires situées à la périphérie de la capitale.

Les zones touchées sont dites contestataires du troisième mandat de Président Nkurunziza à savoir Musaga, Mutakura, Cibitoke, Nyakabiga, Jabe, les deux dernières étant situées au centre de la Mairie de Bujumbura.